CHARIOTS ÉLÉVATEURS À CONDUCTEUR PORTÉ

Chariots élévateurs et automoteurs en porte-à-faux — Catégorie 3

Métiers visés : conduite de chariots élévateurs et automoteurs à conducteur porté en porte-à-faux, ≤ 6000 kg

DURÉE
3 jours – 21 heures de face-à-face pédagogique (théorie et pratique).

PUBLIC VISÉ
Salariés amenés à conduire un chariot élévateur ou automoteur à conducteur porté en porte-à-faux, de capacité ≤ 6000 kg.

PARTICIPANTS
6 personnes maximum.

MODALITÉ
Présentielle – Intra-entreprise ou Inter-entreprises.

LIEU
Sur site client ou sur plateau technique équipé.

INTERVENANT
Formateur qualifié, habilité testeur.

TARIF
Nous consulter

ACCESSIBILITÉ PSH
Nous contacter pour toute demande spécifique d'accessibilité.

VOTRE FORMATION CHEZ 3AIM CFA

PRÉREQUIS

Avoir 18 ans révolus, aptitude médicale au poste délivrée par le médecin du travail, savoir lire et écrire le français.

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation relative à la conduite des chariots élévateurs en porte-à-faux
- Identifier les risques liés à la conduite (stabilité, renversement, chute de charge) et les mesures de prévention associées
- Maîtriser les manœuvres de prise, transport et dépose de charges jusqu'à 6000 kg, en sécurité
- Réussir les évaluations théoriques et pratiques en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite

PROGRAMME DE LA FORMATION

Réglementation et responsabilités

- Cadre réglementaire : Code du travail, articles R4323-55 et suivants
- Rôles et responsabilités de l'employeur, du conducteur et du formateur
- Conditions de délivrance de l'autorisation de conduite
- Présentation de la catégorie 3 : chariots en porte-à-faux ≤ 6000 kg

Technologie du chariot

- Description et fonctionnement d'un chariot en porte-à-faux
- Organes de sécurité et dispositifs de retenue du conducteur
- Plaque de charge et diagrammes de capacité
- Vérifications de prise et de fin de poste, entretien de premier niveau

Risques et prévention

- Stabilité du chariot : triangle de stabilité, centre de gravité
- Risques de renversement, d'écrasement et de chute de charge
- Distances et temps de freinage, vitesse adaptée
- Règles de circulation, signalisation et cohabitation avec les piétons

Pratique de conduite

- Prise de poste et vérifications journalières
- Prise, transport et dépose de charges à différentes hauteurs
- Gerbage, dégerbage et circulation en espace contraint
- Chargement/déchargement de véhicule, stationnement et fin de poste en sécurité

ÉQUIVALENCE, PASSERELLE, DÉBOUCHÉS

L'autorisation de conduite est délivrée par l'employeur, sous sa responsabilité, au vu de l'avis d'aptitude du salarié et de sa connaissance des lieux et instructions à respecter sur le site d'exploitation (article R4323-56 du Code du travail).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test théorique (QCM) sur chariot de catégorie 3
- Test pratique de conduite en situation
- Validation : avis d'aptitude à la conduite en sécurité, remis à l'employeur

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle : exposés illustrés, diaporama, extraits du Code du travail
- Mises en situation pratiques : exercices de conduite avec charges réelles jusqu'à 6000 kg
- Formateur qualifié, habilité testeur

POURSUITE DE PARCOURS

Pour toute question sur cette formation ou son organisation en intra-entreprise, contactez notre équipe au 0692 09 85 92.

3AIM CFA — SIRET 937 988 905 00017 — NDA 04973634297 — Formation non éligible au CPF. Document non contractuel, actualisé au 17/08/2026. Sous réserve d'éligibilité, se renseigner auprès de notre équipe.